

Exercice récapitulatif

Vous êtes en charge de la comptabilité du magasin de musique DoRéMi, qui achète et vend des instruments de musique à Genève. Veuillez tenir la comptabilité de l'année 2016:

- | | | |
|---|--|-----------------------|
| 1) <i>Bilan initial</i> | 4) <i>Clôture des comptes (le privé apparaît au bilan)</i> | 7) <i>Bilan final</i> |
| 2) <i>Ouverture comptes</i> | 5) <i>Résultat</i> | |
| 3) <i>Saisie des écritures (comptes et journal)</i> | 6) <i>Décompte TVA</i> | |

Inventaire initial (avec soldes à nouveau)

- Banque	12'000.-
- Caisse	3'200.-
- Capital	?.-
- Créanciers	4'200.-
- Cumul d'amort. s/ Véhicules	3'200.-
- Débiteurs	12'000.-
- Décompte TVA	1'200.-
- Dettes bancaires	400'000.-
- Ducroire	600.-
- IA à récupérer	340.-
- Immeuble	588'000.-
- Machines	25'000.-
- Poste	4'000.-
- Privé	0.-
- Stock de marchandise	1'000.-
- Titres à court terme	6'000.-
- TVA à récupérer s/ inv. et ACE	0.-
- TVA à récupérer s/ march.	0.-
- TVA due	0.-
- Véhicules	32'000.-

Comptes de

charges et de produits

- Achats marchandises
- Amortissements
- Charges de plac. Fin.
- Charges financières
- Charges immeubles
- Electricité
- Pertes sur clients
- Produits d'immeubles
- Produits de plac. Fin.
- Produits financiers
- RR accordés
- RR obtenus
- Salaires
- Téléphone
- Variation de stock
- Ventes marchandises

Ecritures durant l'année

- 1) Nous achetons des marchandises, pour CHF 1'200.- (ht, tva à 8%), à crédit.
- 2) Nous payons la TVA à l'administration fédérale des contributions par virement postal.
- 3) Nous payons une facture fournisseur comptabilisées, par virement bancaire, en bénéficiant d'un escompte de 10% (factures de marchandises, taxées à 8% de tva, montant tva comprise). La facture indiquait 2'000.-.
- 4) Une facture d'achat de marchandise pour EUR 185.20 avait été comptabilisée au taux de 1.06 / 1.08. Nous payons aujourd'hui au taux de 1.10 / 1.12. en espèces.
- 5) Nous achetons une machine, réglée par virement bancaire, pour CHF 3'456.- (tva comprise de 8%).
- 6) Nous encaissons le dividende net de CHF 56.55 par action, sur nos 100 actions MIGRAS S.A.
- 7) Il y a CHF 50.- de frais de tenue de compte bancaire.
- 8) Le client Pepito, qui nous devait CHF 2'000.- (tva 8% comprise) fait faillite, nous considérons sa créance comme perdue.
- 9) Nous récupérons CHF 340.- d'IA sur notre compte bancaire.
- 10) Un salaire de CHF 1'000.- est payé par virement postal, pour le stagiaire Pavel,
- 11) Nous encaissons CHF 10'000.- de loyers par virement bancaire
- 12) Nous vendons des marchandises, pour CHF 40'000.-, HT, tva à 8%, à crédit.
- 13) Une facture comptabilisée de téléphone de CHF 600.- HT (tva à 8%), est payée par virement postal.
- 14) Les clients paient leur marchandise (num. 12), en bénéficiant d'un escompte de 2%, par virement postal.
- 15) Nous payons en liquide des frais de transports pour l'achat de la machine, CHF 216.-, tva 8% comprise
- 16) Nous vendons de la marchandise pour CHF 900.- (ht, tva à 8%), en espèces. Ce prix prend en compte un rabais de 10%.
- 17) Le propriétaire diminue son apport dans l'entreprise en retirant CHF 10'000.- du compte bancaire.
- 18) Une facture non comptabilisée de CHF 1'900.- pour l'entretien de l'immeuble hors exploitation (montant HT, tva à 8%) est payée en espèces.
- 19) Nous versons CHF 1'000.- sur le compte postal.
- 20) Le propriétaire paie de sa poche CHF 40'000.- pour diminuer la dette bancaire.

Ecritures de fin d'année

- 21) Nous amortissons nos machines sur 5 ans, le prix d'achat des machines en stock le 1^{er} janvier était de 30'000.-
- 22) Nous recevons un intérêt sur notre compte bancaire de CHF 220.-, brut.
- 23) Les véhicules, qui ont été achetés début 2015, sont amortis.
- 24) La provision (ducroire) doit être ajustée pour correspondre aux règles fiscales (tous nos clients sont domiciliés en Suisse).
- 25) Le stock de marchandise en fin d'année vaut CHF 2'000.- (valeur HT, tva à 8%)
- 26) L'immeuble d'investissement, acheté début 2015 et amorti sur 50 ans, est amorti.
- 27) Le propriétaire comptabilise une rémunération de 1% de son capital (prendre le capital en début de période pour simplifier) et un salaire de CHF 5'000.- par mois.
- 28) Clôturer la TVA.